



VNIVERSITATEA DIN BUCURESTI
FACULTATEA DE DREPT

FONDATA IN MDCCCLIX

Bd. Mihail Kogălniceanu nr. 36-46, sector 5, București, ROMÂNIA
C.P. 050107, **telefon** +40 21 312 49 48, **fax** +40 21 312 07 19
www.drept.unibuc.ro

Colloque annuel du Réseau francophone de droit international en clôture de la 29^e édition du Concours de procès simulé en droit international Charles-Rousseau

Lieu : Aula Magna du Palais de la Faculté de Droit, Université de Bucarest

vendredi 3 mai 2013

Les immunités des organisations internationales et de leurs agents devant les tribunaux : Cour internationale de Justice, tribunaux internes etc.

Sous la présidence de M^{me} Geneviève Bastid Burdeau,
professeure à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Introduction (9:00)

Ion Galea, *président du comité d'organisation du Concours Charles-Rousseau 2013, chargé de cours à l'Université de Bucarest : La Roumanie et la Cour internationale de Justice*

I. Les immunités des organisations internationales (9:20)

Eric David, *professeur émérite de l'Université libre de Bruxelles : Immunité de juridiction des organisations internationales versus droit au juge devant les juridictions belges*

Michel Cosnard, *professeur à l'Université de Cergy-Pontoise : L'immunité de juridiction des organisations internationales devant les tribunaux français : aspects récents*

Daniel Turp, *professeur titulaire à l'Université de Montréal : A propos de l'arrêt de la Cour d'appel du Québec rendu le 15 août 2012 dans l'affaire Islamic Republic of Iran v. Hashemi*

Débats avec la salle

Pause

II. Les immunités des agents des organisations internationales (11:00)

Daniela-Anca Deteseanu, *assistante universitaire à la Faculté de droit de l'Université de Bucarest* : Considérations jurisprudentielles sur l'immunité des agents des organisations internationales

David Pavot, *chargé de cours à l'Université de Sherbrooke* : L'« affaire DSK » au regard du droit des immunités

Aurélien Tardieu, *maître de conférences à l'Université de Caen* : Les immunités des agents de l'Union européenne

Julien Cazala, *maître de conférences détaché auprès de l'Université Galatasaray d'Istanbul* : Le régime juridique applicable à l'ancien agent de l'organisation internationale

Débats avec la salle